



DANS LES TÉLÉPHONES DES ADOLESCENTS, L'EMPRISE DES RÉSEAUX SOCIAUX

► De récents faits divers ont montré l'influence majeure de ces modes de communication sur bien des jeunes

► Avec la crise sanitaire, le temps passé devant l'écran s'est fortement accru, de même que le cyberharcèlement

► Vidéos, groupes de discussion... Plongée dans le portable de deux collégiennes, à la découverte d'un monde méconnu des adultes

PAGES 14-15





FRANCE

ADOLESCENTS ET RÉSEAUX SOCIAUX

Que se passe-t-il dans le téléphone de nos enfants ?

L'usage des réseaux sociaux par la jeune génération alimente inquiétude et fantasmes

En quelques secondes, et pour rien, toute la vie de Marjorie a basculé. (...) Pour de vulgaires mots, de grossiers échanges lâchés sur les réseaux sociaux. » Cynthia prend la parole face à la foule venue rendre hommage à sa petite sœur à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), samedi 22 mai. Le 14 mai, Marjorie est morte poignardée à 17 ans, en bas de chez elle, après avoir voulu régler des « embrouilles » sur les réseaux sociaux entre un garçon de 14 ans et sa petite sœur. « Occupez-vous de vos enfants », tonne depuis la mère de l'adolescente.

Que sait-on vraiment de ce qui se passe dans le téléphone de nos enfants ? Depuis quelques mois, les faits divers ne manquent pas de rappeler la violence qui s'y joue. En mars, Alisha, 14 ans, était tuée à Argenteuil (Val-d'Oise), victime d'un guet-apens mené par deux collégiens de 15 ans, entre jalousie adolescente et diffusion

d'images intimes sur les réseaux sociaux.

En février, un affrontement entre deux bandes d'adolescents de l'Essonne coûtait cette fois la vie à Toumani, 14 ans. Pendant plusieurs jours, une vidéo de son corps inanimé tournait sur les réseaux entre les enfants des deux quartiers rivaux, alimentant la violence et les envies de vengeance. Lors d'une réunion entre parents d'élèves peu après, Cindy racontait que son fils était le seul à ne pas avoir de portable en 5^e. « Il va sûrement voir sur le téléphone de son copain. Et là, impossible pour moi de le savoir. »

« Un autre lieu de vie »

Pour Hélène Romano, docteure en psychopathologie et docteure en droit et sciences criminelles, les adultes en savent trop peu sur ce qui se dit et s'échange sur les smartphones des enfants et adolescents. Ainsi, après les attentats de 2015, des enfants lui racontaient en consultation,

qu'ils avaient visionné des images de décapitation ou d'immolation, parfois sur l'ordinateur du grand frère, ou d'un copain. Pourtant, l'enfant appelle rarement à l'aide. Parce qu'il a honte, se sent coupable. Parce qu'il ne veut pas inquiéter ses parents ou par crainte de la punition.

Dans les collèges, où rares sont les élèves à ne pas être équipés d'un portable – 40 % en possèdent depuis l'âge de 11 ans –, les personnels censés endosser le rôle de « vigie » se retrouvent en première ligne pour ouvrir et accueillir cette parole. Encore plus en ces temps de crise sanitaire qui ont vu les durées de connexion s'envoler (+ 62 % de temps d'écran chez les enfants, + 69 % chez les adolescents selon une étude de l'Onaps de mars à mai 2020).

« Ce qui se dit de plus dur sur les réseaux sociaux, certains élèves nous en parlent, mais quand ils se confient, c'est souvent déjà trop tard, témoigne Iñaki Echaniz,





conseiller principal d'éducation (CPE) en Seine-Saint-Denis. *Quand ça toque à notre bureau, les rumeurs et les insultes sont déjà partagées.* » Des « histoires » entre les élèves qui démarrent sur Snapchat, ce syndiqué au SNES-FSU dit en « réguler » une ou deux par semaine. *« La nouvelle génération dispose d'un autre lieu de vie, les réseaux sociaux, perçus comme un espace de liberté à part, loin de la justice et du monde des adultes »,* développe-t-il. Un espace où, à l'écouter, liberté rime avec impunité. *« Quand il y a des tensions entre élèves, et que je leur explique que des parents peuvent porter plainte, ils tombent des nues... »*

Et si les outils numériques ont eu la grande vertu de permettre de conserver les liens sociaux et même de développer les pratiques créatives, les confinements successifs ont également accentué les travers de la vie en ligne. En janvier, l'association e-Enfance alertait ainsi sur la flambée des cyberviolences subies par les adolescents en 2020 par rapport à 2019, avec une hausse de 57 % de ces dernières observées sur sa ligne d'assistance Net Ecoute, un doublement du cyberharcèlement, et une explosion du chantage à la webcam et du « revenge porn » (se venger d'une personne en divulguant des contenus dits pornographiques l'incluant dans le but de l'humilier).

Cette période de pandémie a également laissé nombre de parents et d'enseignants déboussolés : comment faire pour limiter les écrans lorsqu'ils deviennent l'outil privilégié pour maintenir la « continuité pédagogique » – autrement dit, une injonction scolaire ? *« Avec la fermeture des classes, tous nos garde-fous ont lâché, estime Ben (qui a requis l'anonymat), professeur en collège dans la région francilienne. Cela s'est vu au retour : face à moi, aujourd'hui, j'ai des élèves éteints... sauf quand leur téléphone vibre ! »*

A l'en croire, l'interdiction du

smartphone au collège, imposée par la loi en 2018, n'aurait pas survécu à la crise due au Covid-19. *« Le portable est devenu pour les adolescents le seul lien avec l'extérieur, et les adultes lui ont officiellement reconnu ce statut. Je doute qu'on puisse revenir en arrière... »* Récemment, ce quadragénaire a encore confisqué un smartphone en classe. *« Je l'ai gardé près de moi pendant trois heures, il vibrait deux à trois fois par minute. Beaucoup de choses que les plus de 30 ans ignorent se sont glissées dans ces rapports immatériels. »*

« Décalage de perceptions »

Comment, dans ces conditions, inciter les adolescents à prendre de la distance avec les contenus échangés, sans s'immiscer dans leur vie privée ? Comment les aider à se soustraire à la pression des notifications et des messages incessants, sans donner l'impression de leur faire la leçon ? *« C'est d'autant plus compliqué que, souvent, les jeunes ne voient pas où est le problème »,* témoigne Patricia François, infirmière dans un collège de Caen. *« Ils banalisent, normalisent... Et plus ils sont jeunes, moins ils ont conscience des risques »,* souligne cette syndiquée au SNICS-FSU.

Un jeu vidéo de combat sans effusion de sang n'est pas, pour eux, un « jeu violent », dit-elle. Un *nude* envoyé à un ou une camarade n'a « rien à voir » avec l'exposition de soi. *« Même si cela ne concerne qu'une frange d'élèves, cela m'inquiète beaucoup quant au rapport qu'ils peuvent avoir à autrui et à leur propre corps »,* conclut l'infirmière, trente ans de métier.

Béatrice Saint-Germain, infirmière dans une cité scolaire des Deux-Sèvres, remarque aussi ce « décalage de perception entre les générations ». *« Là où les adultes voient de la violence, des tensions, un risque majeur de harcèlement, nos élèves voient d'abord des*

changements, des contacts, une opportunité de créer du lien... à défaut de mieux, souligne cette syndiquée au Snies-UNSA. C'est sur cette base-là qu'il faut tenter d'ouvrir le dialogue. »

Mais où ? Et quand ? Des interventions d'associations, des séances de prévention menées par des policiers ou des personnels médico-sociaux sont organisées en milieu scolaire, sans qu'on en mesure précisément leurs effets. Pour Sophie Jehel, maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à Paris-VIII, les espaces de réflexion manquent pour questionner le rapport à l'image. Pourquoi ces jeunes partagent-ils telle vidéo violente ? Qu'est-ce qu'ils ressentent face à un commentaire négatif ? Pourquoi ce besoin de filmer ? Quel est le poids des « likes » dans la construction de leur identité ? *« Il y a tout un travail émotionnel à déconstruire autour de ce qu'ils font sur les réseaux sociaux. » ■*

MATTEA BATTAGLIA
ET LUCIE SOULLIER

Des référents contre le harcèlement dans les établissements

A compter de septembre, tous les collèges et lycées de France devront se doter d'équipes formées à la prise en charge du harcèlement, et d'élèves « ambassadeurs » pour lutter contre ce phénomène, a annoncé, vendredi 28 mai, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, lors d'un déplacement dans un collège de l'Essonne avec Brigitte Macron. Cela revient à généraliser le programme dit « clé en main », expérimenté jusqu'à présent dans six académies. Depuis 2019, le droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement est inscrit dans la loi. Mais on estime qu'un collégien sur dix est harcelé, et qu'un sur cinq subit une forme de cyberviolence (texto, usurpation d'identité, etc.).

